

**Proposition de modification de périmètre
au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore »
et de la directive « Oiseaux »**

ZSC et ZPS

« Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau »

- Dossier de consultation, août 2019 -

Région :	Pays de la Loire
Département :	Maine-et-Loire
Communautés de communes :	CU Angers Loire Métropole CC Baugeois-Vallée CC Loire Layon Aubance CA Saumur Val de Loire
Communes :	Artannes-sur-Thouet Bellevigne-les-Châteaux Blaison-Saint-Sulpice Brissac-Loire-Aubance Distré Gennes-Val-de-Loire La Ménitré Le Coudray-Macouard Le Puy-Notre-Dame Les Garennes-sur-Loire Les Ponts-de-Cé Loire-Authion Montreuil-Bellay Montsoreau Parnay Saint-Clément-des-Levéés Saint-Just-sur-Dive Saumur Souzay-Champigny Turquant Varennes-sur-Loire Varrains Vaudelnay Villebernier

Le présent document a vocation à présenter de manière synthétique le site Natura 2000 et le projet d'extension.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le site internet du Parc naturel régional :

<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr>

la page dédiée au site « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » :

<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/nos-actions/natura-2000/la-loire-des-ponts-de-ce-a-montsoreau>

et la page dédiée au projet d'extension de périmètre :

<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/nos-actions/natura-2000/la-loire-des-ponts-de-ce-a-montsoreau/projet-dextension-du-site-natura-2000-loire-des-ponts-de-ce-a-montsoreau>

Présentation du site

Description du site « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau »

Le site est formé de la vallée alluviale de la Loire, en particulier le val endigué et le lit mineur mobile, complétée des principales annexes (vallons, marais) et zones périphériques (coteaux et falaises). Outre son intérêt écologique, le site présente une unité paysagère de valeur internationale et un patrimoine historique remarquable. La vallée est historiquement un axe de communication et d'implantations humaines. Elle constitue aujourd'hui encore un axe majeur de développement économique, en particulier touristique et agricole (prairies et vignes notamment). Elle est marquée par l'élevage, les infrastructures de transports, le développement de l'urbanisation et le tourisme.

L'intérêt du site réside tant dans le fleuve lui-même que dans ses espaces périphériques. Le fleuve est un axe essentiel pour les populations de poissons migrateurs, encore assez bien représentées, et un site d'accueil majeur (alimentation ou nidification) pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Les grèves exondées en période d'étiage sont indispensables à plusieurs espèces végétales, formant des habitats d'intérêt communautaire. Les espaces périphériques au fleuve concentrent des enjeux diversifiés, entre "boires" et autres milieux aquatiques à riche végétation d'hydrophytes, prairies mésophiles à hygrophiles, boisements ripariaux et bocages à frênes.

Vulnérabilité

Le site est rendu vulnérable du fait de déséquilibres morphologiques et hydrauliques du fleuve (restauration en cours dans le cadre du Plan Loire), de la pression urbaine et touristique, de la banalisation des milieux souvent aux dépens des prairies naturelles, et de la progression des espèces exotiques envahissantes. Le site est par ailleurs particulièrement sensible aux effets du changement climatique par son effet induit de modifications du régime des pluies et des eaux.

Caractéristiques socio-économiques

Les activités humaines au sein du site sont tout aussi variées que les richesses naturelles. Plus de la moitié de la surface terrestre du site est agricole, et l'élevage bovin pratiqué est essentiel au maintien des prairies en bords de Loire. Les cultures (céréales, légumes, vigne) sont également présentes sur les zones périphériques les moins inondables, tandis que les plantations de peupliers sont bien représentées à l'aval du site et en vallée du Thouet. Enfin, la chasse, la pêche et de nombreuses autres activités récréatives (activités nautiques motorisées et non-motorisées, montgolfières et loisirs aériens, randonnée, cyclotourisme, etc.) y sont pratiquées.

Caractéristiques écologiques

La vallée de la Loire offre une riche mosaïque paysagère, comprenant des milieux naturels tels que des prairies inondables maillées de bocage et de zones humides (les « boires »), des grèves sableuses, des coteaux calcaires... Ces milieux variés abritent à leur tour de nombreuses espèces végétales et animales, rares ou menacées, comprenant aussi bien des **poissons migrateurs** (par exemple : Saumon atlantique, Grande Alose), **des mammifères aquatiques** (Castor et Loutre d'Europe) et **terrestres** (chauves-souris), que **des invertébrés** (Rosalie des Alpes, Gomphe serpent, ...). Le site Natura 2000 est aussi une zone importante pour l'avifaune migratrice (plus de 30 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont Sterne pierregarin, Balbuzard pêcheur ou Tarier des prés).

Patrimoine naturel d'importance communautaire

La liste suivante fait état des habitats naturels d'intérêt communautaire qui figurent à l'annexe 1 de la directive Habitats dont la présence justifie la désignation d'une zone spéciale de conservation du réseau européen Natura 2000.

Habitats naturels de l'annexe 1 (tels que cités au FSD):

3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
8310	Grottes non exploitées par le tourisme
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
91F0	Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)

Projet d'extension

Projet d'extension

Le projet d'extension concerne le lit majeur de la Loire à l'aval de Gennes, les zones humides en rive droite de la Loire, la vallée du Thouet et le coteau calcaire saumurois. Le fait d'intégrer ces zones au site Natura 2000 permettra d'envisager une gestion des espaces naturels et des espèces d'intérêt communautaire de manière globale et cohérente.

Ces zones accueillent des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire caractéristiques de la Loire. Ce projet permet de répondre, de manière plus cohérente, aux enjeux de conservation de certaines espèces, en prenant en compte la globalité de leurs milieux de vie. Il favorise également la lisibilité du périmètre par les acteurs locaux et la recherche d'un équilibre entre activités humaines et préservation de la biodiversité. Ce projet répond ainsi aux exigences du réseau Natura 2000, premier réseau national et européen de protection de la biodiversité.

Le projet d'extension concerne simultanément et conjointement ces 2 périmètres ZPS et ZSC. Si les deux sites demeurent distincts juridiquement, leurs périmètres seront identiques et superposés afin de faciliter l'animation locale et la mise en œuvre ultérieure du Document d'objectifs (commun aux 2 sites).

Superficie des extensions proposées

Les extensions proposées représentent un total d'environ 4 300 hectares supplémentaires au périmètre actuel. Après extension, la superficie du site Natura 2000 sera portée de près de 5 160 ha actuellement (dont environ 1 000 ha correspondent au lit mineur de la Loire), à **un total de 9 450 ha environ**.

Détail des superficies par secteur d'extension

Secteur	Superficie (estimée sous SIG, à 10 ha près)
Vallée de la Loire (périmètre Natura 2000 actuel)	5 160 ha
1 - Val du Petit Louet et lit majeur de la Loire en aval de Gennes	1 170 ha
2 - Zones humides et annexes fluviales au nord de la Loire	110 ha
3 - Vallée du Thouet	2 130 ha
4 - Coteau calcaire Saumurois	880 ha
Superficie totale du périmètre proposé	9450 hectares

Présentation détaillée des motivations et enjeux de l'extension

Secteur 1 - LIT MAJEUR DE LA LOIRE A L'AVAL DE GENNES

Superficie estimative de l'extension proposée : + 1 170 ha.

Objectifs principaux de l'extension proposée :

- Conforter la cohérence écologique de l'ensemble du site à l'échelle de la vallée alluviale de la Loire en intégrant au périmètre le lit majeur naturel de la Loire en rive gauche, y compris un ensemble d'annexes fluviales (petits affluents et anciens bras de Loire) ;
- Renforcer la préservation des espèces animales et végétales inféodées aux habitats alluviaux.

Principaux enjeux naturalistes du secteur :

- Habitats alluviaux d'intérêt communautaire, pour la plupart similaires à ceux pour lesquels le site a été désigné, et en lien fonctionnel avec le fleuve :
 - Prairies relevant des formes ligériennes de l'habitat de « prairies maigres de fauche » et ses variantes pâturées ;
 - Forêts alluviales à ormes et frênes (habitat prioritaire), sous formes résiduelles de bosquets, bocage et ripisylve ;
 - Habitats aquatiques des eaux douces stagnantes, notamment herbiers à lentilles flottantes et renoncules aquatiques ;
 - Pelouses calcaires des sables xériques (habitat prioritaire).
- Principales espèces animales associées :
 - Loutre d'Europe (présence probable), Castor d'Eurasie (présence certaine, y compris dans la succession de boires et étangs à l'aval du Petit Louet) ;
 - Insectes saproxyliques d'intérêt communautaire (Pique-Prune, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes) dans les boisements ;
 - Oiseaux des prairies humides (dernière zone d'observation connue du râle des genêts à Saint-Rémy-la-Varenne), et oiseaux des prairies bocagères (Pie-grièche écorcheur) ; les grandes plaines cultivées les plus en aval du site peuvent être favorables à l'Oedicnème criard et à certains rapaces.
- Cas particulier de l'espace naturel sensible des Garennes-sur-Loire : cet espace en bordure extérieure du lit majeur, comprend des mares et zones humides abritant diverses espèces d'amphibiens (Triton crêté, Triton marbré, ...), et une flore très rare à l'échelle de la Loire telles que la Gagée de Bohême ou le Sedum d'Angers, liée à la nature originale du sol et à la recolonisation par la végétation d'une ancienne carrière d'ardoise. En plus des habitats déjà présents dans le site Natura 2000 actuel, cet ajout permet d'intégrer les habitats d'intérêt communautaire suivants :
 - Chênaies acidiphiles thermophiles atlantiques,
 - Pelouses des dalles rocheuses siliceuses,
 - Aulnaie marécageuse oligotrophes à sphaignes et à Osmonde royale (habitat d'intérêt communautaire prioritaire, comportant de plus des espèces végétales rares dans la région).

Secteur 2 - ZONES HUMIDES EN RIVE DROITE DE LA LOIRE

Superficie estimative de l'extension proposée : + 110 ha

Objectifs principaux de l'extension :

- Améliorer la préservation de certains habitats naturels alluviaux, ainsi que la continuité entre le fleuve et ses annexes ;
- Renforcer la préservation d'espèces d'intérêt communautaire par l'ajout au périmètre du lieu de reproduction et de repos de plusieurs espèces protégées d'oiseaux pour lesquelles la vallée de la Loire constitue la zone principale d'alimentation.

Principaux enjeux naturalistes du secteur :

- Au lieu-dit La Brèche (Varennes-sur-Loire) se trouve un **important site de nidification de plusieurs espèces d'Ardéidés** (Aigrette garzette, Grande aigrette, Héron garde-bœuf, Héron cendré), formant la seconde héronnière du département au vu des effectifs présents. La vallée de la Loire constitue déjà une zone d'alimentation majeure de ces oiseaux ;
- Au Buteau (Saint-Lambert-des-Levéés) : le lien hydraulique entre la boire du Buteau et la Loire, et entre l'amont et l'aval de la boire, est encore partiellement fonctionnel malgré la présence de la levée. Cela permet la présence de milieux et espèces remarquables des zones humides :
 - boisements alluviaux constituant les habitats d'intérêt communautaire prioritaires de « forêt mixte de chênes, d'ormes et de frênes bordant les grands fleuves », et de « saulaie-peupleraie à Saule blanc et Peuplier noir » ;
 - prairies maigres de fauche et prairies humides gérées de manière extensive ;
 - Amphibiens (reproduction avérée de Triton palmé dans la boire) ;
 - outre les habitats d'intérêt communautaire, une population importante de Gratiola officinale (plante des zones humides protégée nationalement) y est aussi présente.

Secteur 3 - VALLEE DU THOUET

Superficie estimative de l'extension proposée : + 2 130 ha.

Objectifs principaux de l'extension :

- Conforter la cohérence écologique d'ensemble du site Natura 2000, en intégrant la vallée alluviale du Thouet, principal affluent de la Loire saumuroise ;
- Renforcer la continuité écologique entre sites Natura 2000, notamment pour les espèces aquatiques et semi-aquatiques.

Principaux enjeux naturalistes du secteur :

Malgré un nombre d'ouvrages limitant la continuité écologique de la rivière, et des modifications importantes des milieux riverains, notamment par l'agriculture et la sylviculture, la vallée du Thouet s'avère importante pour plusieurs groupes d'espèces d'intérêt communautaire :

- Rivière d'importance pour la circulation et l'alimentation de la **Loutre d'Europe** ; présence permanente importante du **Castor d'Europe** ;
- Présence de la **Bouvière** et de la **Loche de rivière** (poissons) ;
- Prairies et boisements riverains du Thouet formant une zone d'alimentation pour d'importantes colonies **de chiroptères** (notamment pour le Grand rhinolophe), dont les gîtes sont situés à proximité de la vallée du Thouet, y compris dans un autre site Natura 2000 voisin (cave Billard, au Vaudelnay) ;
- Oiseaux des rivières, des prairies et des boisements humides, similaires à ceux de la vallée de la Loire : zone d'alimentation pour de nombreux oiseaux des zones humides tels que Bihoreau gris, Aigrette garzette, Grande Aigrette, Cigogne noire ; reproduction avérée pour Martin pêcheur, Pie-grièche écorcheur, Oedicnème criard, Pic noir...
- Habitats d'intérêt communautaires, dont boisements alluviaux prioritaires, similaires à ceux de la vallée de la Loire, quoiqu'en plus faible proportion :
 - végétations aquatiques des rivières lentes ou des canaux et fossés eutrophes des marais,
 - végétations herbacées pionnières du lit mineur des cours d'eau (sur les zones exondées),
 - mégaphorbiaies et phalaridaies,
 - prairies mésophiles atlantiques (« prairies maigres de fauche »),
 - habitat prioritaire des forêts mixtes de Chênes, Ormes et Frênes bordant les grands fleuves et plus précisément les « Frênaies-Ormaies à Frêne oxyphylle »,
 - ripisylve résiduelle à Aulne glutineux, relevant de l'habitat prioritaire des forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun riveraines des rivières, et formant l'habitat d'espèce d'une population de Cordulie à corps fin (libellule d'intérêt communautaire), présente au sud de Montreuil-Bellay.

Secteur 4 - COTEAU CALCAIRE SAUMUROIS

Superficie estimative de l'extension proposée : + 880 ha.

Objectifs principaux de l'extension :

- Améliorer la prise en compte de l'ensemble des milieux de vie (zones de reproduction, d'hivernage et zones de chasse) des chiroptères, le Saumurois ayant une importance particulière pour leur conservation à l'échelle du département et de la région ;
- Renforcer la cohérence du périmètre, pour répondre de manière homogène à l'enjeu de préservation des chiroptères.

Principaux enjeux naturalistes du secteur :

- **Cavités calcaires non exploitées** (grottes, cavités, anciennes carrières et champignonnières), formant l'habitat de nombreuses espèces de chauve-souris, en particulier pour les **7 espèces d'intérêt communautaire suivantes** :

Code	Nom scientifique	Nom vernaculaire
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Grand rhinolophe
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Petit rhinolophe
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin

Les études menées depuis 2012 ont mis en évidence la présence d'un très grand nombre de gîtes de petite taille, répartis tout le long du coteau, en plus des quelques gîtes d'importance majeure (colonies d'effectifs très importants) déjà connus.

Le nouveau tracé intègre également des îlots boisés situés à proximité immédiate pour leur rôle de corridors de chasse et repères spatiaux pour les chiroptères. Pour une meilleure lisibilité, le périmètre suit aussi les routes, chemins ou contours de boisements lorsque cela est possible, plutôt que de reporter strictement la projection en surface de l'emprise souterraine des cavités.

Remarque : les sites Natura 2000 ponctuels préexistants « Cave Prieur et cave du Château » (ZSC n°FR5200636), situés à Cunault, demeurent inchangés. Le nouveau périmètre proposé pour le site « vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » entoure, sans s'y superposer, ces 2 sites ponctuels, désignés en 2010 en raison de l'hébergement d'importantes colonies de chiroptères. Cela permet ainsi d'intégrer au réseau Natura 2000 les zones d'alimentation de ces espèces en plus de leurs gîtes.